

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, le dix sept juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Polyvalente de Bieujac sous la présidence de M. Frédéric BIRAC, Maire.

Etaient présents : Mmes DARRIET – MEYER  
MM. BORDESSOULLES – CLAUDEL - CHALOUPIN - DELAGE  
MAGOT – NORMANT – THOMAS – RASSIS - GARRIGUES

Absents excusés : Mme JAUBERTIE ayant donné procuration M. BORDESSOULLES  
Mme RISPAIL ayant donné procuration M. CLAUDEL  
M. DUFFILLOL ayant donné procuration M. NORMANT

Monsieur Christophe RASSIS est élu secrétaire de séance.

### **PROCES-VERBAL DU 20 MAI 2021**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a lieu de prononcer des remarques sur le compte rendu de la dernière assemblée. Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **COMPTE RENDU DES REUNIONS**

#### Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Langon

Madame DARRIET a assisté au dernier comité syndical du SISS. Elle fait part d'une information transmise au syndicat par le Lycée Jean Moulin qui va, dès la rentrée prochaine, assurer des cours de 17 heures à 18 heures. Le SISS fera donc deux trajets aller-retour supplémentaires afin de pouvoir ramener les lycéens chez eux. Une information sera transmise à la Mairie et sera diffusée par le biais du site Internet de la Commune.

#### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Monsieur NORMANT informe le Conseil Municipal que le vote de l'arrêt du PLUI aura lieu en Conseil Communautaire le 5 juillet prochain. S'en suivra une période « administrative » où les Communes seront invitées à prendre une délibération en séance de Conseil Municipal. Puis dès octobre le temps des enquêtes publiques et des consultations aux personnes associées sera initié pour une signature finale du document vers mars-avril 2022.

Monsieur le Maire signale qu'à l'issue de la signature du PLUI, des discussions s'ouvriront en suivant en vue de préparer le futur document prévu à l'horizon 2026.

Monsieur le Maire met en avant des éléments de réflexion qui seront également à prendre en compte pour réaliser des économies d'énergies dans le futur et qui conditionneront les documents d'urbanisme à venir. Les axes prioritaires sont l'isolation des logements pour limiter les « passoires thermiques » ainsi que la mise en œuvre d'énergies photovoltaïques sur les bâtiments communaux.

Afin de savoir si tel ou tel bâtiment est éligible pour des travaux d'économie d'énergie, il existe une prévision de cartographie numérique sur toutes les habitations de la Communauté de Communes pour voir les potentialités dans le cadre du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

## **COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

### Commission Urbanisme

Monsieur Guillaume NORMANT informe le Conseil Municipal qu'à l'issue de la future signature du PLUI, il faudra d'ores et déjà travailler sur le développement de la commune de Bieujac en regard de la politique de déploiement urbain qui aujourd'hui impose des contraintes drastiques en termes de nouvel habitat. La réglementation pousse à limiter les zones de construction et celles accordées à s'étendre verticalement, ce qui est véritablement en totale incohérence avec le caractère rural de notre commune. Il faudra travailler étape par étape dans la réflexion afin de définir l'avenir de la commune en interaction avec le PLUI. Un premier jet d'une projection de l'urbanisme de Bieujac sera étudié en commission dès la rentrée prochaine.

### Commission Communication

Madame Mélanie DARRIET fait un point sur le site Internet de la Commune qui continue à évoluer semaines après semaines. La mise en place de l'agenda de la Salle Polyvalente est désormais achevée afin d'être prêt pour la rentrée de septembre.

De plus, la perspective d'ouvrir un Facebook lié au site de la commune de Bieujac est évoquée afin de renforcer la communication et augmenter les visites sur le site.

Concernant le Bulletin Municipal, sa réalisation et sa distribution sont prévues pour octobre ou novembre 2021.

### Commission Affaires Sociales

Monsieur Rémy MAGOT donne quelques éléments concernant l'action sociale communale.

L'organisme Cap solidaire propose de partager ses actions sur le site de la Mairie. La commission doit rencontrer M. BOSREDON, son directeur, pour que nous puissions travailler en coopération (rencontre déjà envisagée mais reportée dans le contexte sanitaire).

La rencontre avec la mutuelle « Ma Commune Ma Santé » de l'association ACTIOM (service d'accompagnement des habitants pour trouver une mutuelle santé au meilleur prix et répondant à leurs besoins) est également reportée à la rentrée.

### Commission Environnement

Messieurs Jean François CHALOUPIN et Guillaume NORMANT informent le Conseil Municipal que la zone communale de traitement des déchets verts a été identifiée dans le secteur de Lahitte en contre-bas de la Route de Charasclet sur un terrain appartenant à la Commune. L'accès à la zone pourra être envisagé sur l'ancien délaissé de la voie communale qui reliait Bieujac à Savignac avant la création de l'A62 (fin des années 1970). Le revêtement en bitume semble encore en état. Reste à finaliser les travaux de terrassement de la zone et à fixer les règles de fonctionnement de ce service très attendu par la population. Un travail sera mené à l'automne pour établir les prévisions budgétaires pour une mise en place pour l'année 2022.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire demande à la Commission Fêtes et Cérémonies de prévoir en septembre la commande des colis pour nos anciens, opération plébiscitée l'an passée et reconduite cette année, pour une distribution en décembre prochain.

Monsieur le Maire présente le problème du bassin de rétention des eaux pluviales à l'entrée du hameau de la clé des champs pose des soucis liés aux eaux stagnantes. Les moustiques tigres s'y développent car une boue toujours humide recouvre le sol parmi les joncs. Pour contrer le développement de ces insectes, il existe des bornes anti-moustiques tigres dont le coût avoisine 1500 € pièce.

Il existe aussi la solution de creuser des puisards individuels pour drainer l'évacuation des eaux pluviales mais ces travaux ont un coût très élevé et de plus ne rentrent pas en ligne de compte dans le règlement de ce lotissement.

Pour éviter la stagnation de ces eaux et de ces boues humides, terreau idéal pour la prolifération des moustiques, la solution serait de recouvrir le fond du bassin de gravier roulé (20 tonnes livrées coûteraient 460€)

Le Conseil Municipal donne son accord à Monsieur le Maire pour demander un devis et déclencher la commande de gravier roulé pour remplir le bassin de rétention des eaux de pluie collectées dans le lotissement le hameau de la clé des champs.

Cette question devra se reposer pour lors de l'édification de futurs lotissements où une réalisation de puisards individuels sera dès lors rendue obligatoire.

Au sujet de l'acquisition du nouveau tracteur communal, Monsieur le Maire précise que celui-ci est en commande et que le broyeur est lui livré. Afin d'assurer la jointure avant la livraison de notre futur engin (vers la rentrée de septembre), un tracteur de prêt a été livré par la société Chambon en attendant le neuf. Le véhicule va nous permettre de réaliser les tontes estivales et l'entretien des bords de route.

Monsieur le Maire signale la présence de chats errants dans un logement vide depuis peu à la Résidence du Val de Beuve. Il propose de les récupérer dans une cage et de les amener à la SPA. Suite à cela, une étude sur la réalisation d'un petit chenil sera menée pour récupérer les chiens errants en attendant que les propriétaires les récupèrent. La cotisation annuelle à la SPA n'est jamais amortie puisque la SPA est trop éloignée (Mérignac) de notre commune. Cela permettra d'être autonome.

Monsieur Guillaume NORMANT informe qu'une première matinée de mise en œuvre d'enrobé à froid pour le rebouchage de nids de poule est prévue le 10 juillet prochain (4 tonnes seront livrées). Au programme la Route de Lafargue, la Route de Bartazac et la Route du Beuve.

Monsieur le Maire signale qu'une gerbe de fleur a été achetée par la Mairie à l'occasion du décès de Jacques GOUDENECHÉ, ancien conseiller municipal et président de longue date de la Société de Chasse de Bieujac. Jacques était également père de Cécile GOUDENECHÉ qui fut notre collègue Conseillère Municipale notamment lors de la dernière mandature.

La Maison de Bieujac (Association Encore des Tiroirs Cachés) souhaite faire une restitution des actions avec l'école. Une proposition de faire une photo de chaque enfant (80) sur la balançoire de la place des Marronniers a été évoquée, avec un affichage éphémère sur le mur face à la maison de Monsieur Dominique Delage.

Le Conseil Municipal approuve cette démarche.

Dans la perspective d'organiser des rencontres citoyennes, Monsieur le Maire désire trouver une date. La Journée Citoyenne Nationale est prévue le 25 septembre 2021. Nous pourrions peut-être faire cette manifestation le vendredi 24 septembre au soir. Cette action devra être mise en place avec la commission Fêtes et Cérémonies.

Monsieur le Maire signale que le remplacement de la chaudière de la Mairie et de l'Ecole de Bieujac par un pack air eau commun avec le SIRP sera effectué cet été. De plus les menuiseries extérieures de la Mairie côté cour de récréation seront remplacées dans le même temps.

Concernant la sécurité du centre-bourg, un projet de mise en place d'une rambarde disposée à la sortie de « la Maison » et à l'entrée de la place est à l'étude.  
Pour empêcher de monter en voiture au terrain de tennis, un panneau sera installé avant le barbecue.  
Si cela ne suffit pas, une chaîne avec cadenas pourra être mise en place.

Monsieur le Maire informe que les élections régionales et départementales se dérouleront à la Salle Polyvalente. Les résultats des élections régionales doivent être dépouillés avant ceux des départementales.

Monsieur le Maire, au nom du Conseil Municipal tient à remercier :

- Monsieur Laurent CLAUDEL pour le don de mobilier de bureau fait à la Mairie de Bieujac
- Monsieur Dominique Delage pour tous les travaux fait pour la Mairie
- Messieurs Jean-François CHALOU PIN et Guillaume NORMANT pour la tonte devant la Salle Polyvalente et sur les voies communales.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 23 septembre prochain à 19 heures, à la Salle Polyvalente.

**LA SEANCE EST LEVEE A 20H30**